

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Le 10 Juillet 2025, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LEPARRE-MEDOC, légalement convoqué le 04 Juillet 2025, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAPARLIERE, Adjoint

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, ROBERT, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU Adjoints, MUSETTI, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, CROMER, DALCIN, BERNARD, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, BOYER, QUILLET Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

## **ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. CHAPPELLAN	Adjoint	qui a donné procuration à	M. ROBERT Adjoint
M. FLEURT	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. LE BREDONCHEL Conseiller M <sup>al</sup>
Mme BOUDEAU	Conseillère M <sup>alc</sup>	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M <sup>alc</sup>
M. VEILLON	Conseillère M <sup>alc</sup>	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M <sup>alc</sup>

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM GUIRAUD, GOFFREDI, SEGUIN, SANS et SETTIER, Conseillers M<sup>aux</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

## **RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD**

### **498 - OBJET : Adoption du Compte Administratif 2025 - ASSAINISSEMENT**

Vu la délibération n° 460 du 31 mars 2025 portant dissolution des régies municipales eau et assainissement au 30 juin 2025,

M. le Maire ayant quitté la salle et la présidence de séance étant assurée par M. LAPARLIERE Adjoint,

Après examen du compte de gestion de M. le Receveur et vérification de sa concordance avec le compte administratif,

Après avoir examiné le compte administratif, entendu l'exposé du président de séance et pris connaissance des résultats,

**LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**APPROUVE À L'UNANIMITÉ**

☞ Le compte administratif 2025 du budget annexe de l'ASSAINISSEMENT qui est en concordance avec le résultat du compte de gestion et dont la balance générale fait ressortir un excédent global de clôture de **233 388,63 €**.

	Dépenses	Recettes	Résultat global
<b>Investissement</b>	<b>259 662,38 €</b>	<b>327 740,94 €</b>	<b>68 078,56 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>505 326,23 €</b>	<b>670 636,30 €</b>	<b>165 310,07 €</b>
<b>Total</b>	<b>764 988,61 €</b>	<b>998 377,24 €</b>	<b>233 388,63 €</b>

Pour copie conforme  
L'Adjoint



J. Claude LAPARLIERE

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20250710-498-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 16/07/2025